Nations Unies

S/PV.7203



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7203e séance

Jeudi 19 juin 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Churkin/M. Iliichev	(Fédération de Russie)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Gálvez
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M. Dunn
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M. Baublys
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M.Wilson
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2014/397)

14-43543 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2014/397)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/397, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Je donne maintenant la parole à Mme Sellassie.

Mme Sellassie : J'ai l'honneur d'informer le Conseil de sécurité des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Comme le Conseil le sait, j'ai pris mes fonctions très récemment, et je souhaite saisir cette occasion pour faire part de mes premières impressions et de quelques perspectives sur la direction future des efforts des Nations Unies dans la région du Sahel.

Depuis l'adoption de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel par le Conseil de sécurité l'an passé, le système des Nations Unies dans la région a initié de manière collective un certain nombre d'activités régionales dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience, comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/397).

Dans le domaine de la gouvernance, nous avons donné la priorité à des activités promouvant l'ouverture politique et destinées à créer un consensus au sein de la population autour de priorités nationales et régionales. Nous avons également mis l'accent sur des activités créant les capacités nécessaires à l'amélioration de la prestation de services essentiels. Tout en continuant à nous concentrer sur ces priorités importantes, nous devons faire plus pour atteindre les peuples du Sahel et les mettre au cœur des efforts visant à résoudre les problèmes liés à la gouvernance.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons lancé des actions qui visent à promouvoir une gestion commune des frontières et à empêcher la propagation d'idéologies violentes à travers des mesures de confiance et de renforcement des capacités. Ces activités doivent être intensifiées, et il faudra accorder plus d'attention et de ressources à la lutte contre le chômage des jeunes.

Dans le domaine de la résilience, nous continuerons de lier les interventions humanitaires et les activités de développement, y compris en favorisant les activités économiques transfrontalières légales.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Durant la courte période qui s'est écoulée depuis ma prise de fonctions, j'ai été frappée par la détérioration de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région, notamment en Libye, par la poursuite des problèmes politiques et de sécurité au Mali, et par la persistance des attaques terroristes dans la région, notamment celles perpétrées par Boko Haram au Nigéria, toutes choses qui continuent d'avoir des conséquences néfastes pour les civils et les économies locales. La situation humanitaire demeure extrêmement fragile en 2014. Au moins 20 millions de personnes sont toujours exposées à des risques d'insécurité alimentaire, et près de 5 millions d'enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë. Parallèlement, le taux élevé de chômage chez les jeunes dans la région du Sahel accroît l'attrait d'idéologies violentes.

Comme le Conseil le sait, la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies nécessite une volonté politique soutenue de la part des gouvernements des pays du Sahel, et, plus généralement, une transformation politique, sociale etéconomique profonde dans la région. L'un des principaux enseignements que nous avons tirés de la crise malienne est que les processus de démocratisation, qui se traduisent par des élections et des efforts de décentralisation approuvés par la communauté internationale, doivent s'accompagner d'efforts visant à renforcer les institutions publiques et à mieux intégrer et gérer des sociétés très diverses. À tous les niveaux, une gouvernance de qualité est essentielle pour créer un environnement propice à la réduction effective du risque de conflits identitaires et de radicalisation religieuse de la société, notamment des jeunes, ou de leur recrutement par des groupes terroristes ou tout autre type de réseaux criminels.

La formulation de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel a suscité des attentes très élevées chez les peuples de la région, d'où la nécessité de générer le plus rapidement possible des avantages tangibles pour les populations. C'est pourquoi, dans la mise en oeuvre de la stratégie intégrée, le système des Nations Unies mettra l'accent sur la participation de la société civile, des chefs tribaux et religieux et des instituts de recherche.

La flambée des actes de terrorisme commis par Boko Haram dans le nord et le centre du Nigéria depuis 2013 menace dorénavant le Cameroun, le Niger et le Tchad. Par ailleurs, le conflit et l'effondrement de l'État en République centrafricaine ont accentué l'instabilité en Afrique centrale, aggravant ainsi le risque de nouveaux liens entre des groupes terroristes basés dans la région sahélo-saharienne, au Nigéria, dans la Corne de l'Afrique et dans l'est du continent. La réalité sur le terrain est que l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale forment une région géopolitique d'un seul tenant où la lutte multidimensionnelle à court, moyen et long terme contre diverses menaces à la paix et à la sécurité doit être menée collectivement.

C'est pourquoi la lutte contre les problèmes de sécurité au Sahel dans le cadre de la stratégie des Nations Unies doit être menée en tenant compte des interactions entre les principaux constitutifs de la région du Sahel et l'Afrique du Nord ou entre les pays constitutifs de la région du Sahel et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Pour lutter durablement contre les menaces à la sécurité au Sahel, il faut mettre en place une démarche coordonnée qui englobe les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et adopter une définition souple de la vocation géographique de la région du Sahel, en fonction des problèmes particuliers. La bonne mise en œuvre de la stratégie exige donc que les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et l'Envoyée spéciale pour le Sahel collaborent étroitement dans les domaines diplomatique et politique, en tenant compte des initiatives politiques de l'ONU dans les pays d'Afrique du Nord, en particulier la Libye.

En novembre 2013, les ministres de la région ont créé un pôle de coordination pour le Sahel, qu'ils ont chargé de coordonner les initiatives concernant le Sahel sous une présidence tournante, qui est actuellement assurée par le Mali. Le large éventail des membres du pôle, de Cabo Verde au Soudan et du Cameroun à la Tunisie, reflète l'adoption d'une définition souple de la vocation géographique de la région, qui est nécessaire pour aux fins de la bonne mise en œuvre de la stratégie. Il crée également des conditions favorables à la coopération interrégionale absolument nécessaire que j'ai déjà mentionnée et à l'amélioration des relations entre les pays concernés, au-delà des frontières des communautés économiques prises séparément.

Depuis sa création, les membres du pôle se sont réunis deux fois, et ils ont approuvé la feuille de route présentée par la présidence en exercice et pris des mesures concrètes pour améliorer la coordination. En dépit de ces efforts, le pôle éprouve des difficultés à promouvoir la coopération régionale au Sahel, en grande partie du fait de l'apparition d'interventions et de stratégies concurrentes qui pourraient retarder la progression vers la stabilité et le développement à long terme dans la région.

À l'avenir, il importera de fournir un appui à la présidence tournante afin de renforcer la coordination et la coopération entre tous les acteurs régionaux et internationaux concernés. Cet objectif ne peut être réalisé en se contentant d'échanger des informations. Il faut mettre à profit les atouts relatifs des gouvernements nationaux, des communautés économiques sous-régionales, de l'Union africaine et des autres organisations multilatérales et institutions financières concernées afin d'harmoniser les multiples stratégies.

Je suis pleinement déterminée à contribuer au bon fonctionnement du pôle. À cet effet, j'associe mes efforts à ceux du Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, M. Pierre Buyoya. Dans le cadre de nos mandats respectifs, nous coprésidons le secrétariat technique, qui est chargé d'appuyer les travaux du pôle de coordination et d'appliquer ses décisions, sous la direction de la présidence tournante.

Même si l'ONU a considérablement renforcé la coordination interne et promeut une action plus cohérente, il reste beaucoup à faire pour que l'appui coordonné fourni par la communauté internationale permette de lutter efficacement contre les problèmes persistants dans la région du Sahel. Lorsque le Secrétaire général, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque mondiale, le Président de la Banque africaine de développement et le Commissaire de l'Union européenne en charge du développement se sont rendus dans la région en novembre dernier, ils se sont engagés à faire tomber les barrières institutionnelles et à mieux cibler et coordonner l'appui en prenant en compte les atouts complémentaires. J'ai

l'intention de faire du respect de cet engagement une priorité. Si la communauté internationale n'améliore pas la coordination, les ressources limitées mises à disposition jusqu'à présent n'auront pas l'effet escompté. Il faut agir rapidement et de manière coordonnée pour venir à bout des crises récurrentes et s'engager sur la voie d'avenir de stabilité et de développement dans la région.

Mon prédécesseur, M. Romano Prodi, a supervisé le développement de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit, a contribué à la mise en place de mécanismes de coordination au sein du système des Nations Unies afin de mettre efficacement en œuvre la stratégie. Je ferai fond sur ces efforts importants, tout en continuant de consulter tous les États Membres concernés et la société civile, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux aux fins de la bonne mise en œuvre de la stratégie intégrée pour le Sahel.

(l'oratrice reprend en français)

Les pays de la région ont besoin d'assistance pour poser les fondations de la stabilité et du développement durable. Le renforcement de la coopération entre partenaires nationaux, régionaux et internationaux est une condition préalable à l'assistance dont ils ont besoin. Pendant l'année à venir, la priorité des Nations Unies sera de donner de l'ampleur à l'action conjointe en unissant les efforts politiques, sécuritaires, en matière de développement et en matière humanitaire dans toute la région. Mais, pour réussir, nous avons besoin du soutien et de l'engagement du Conseil de sécurité pour promouvoir une action concertée de tous les acteurs œuvrant pour le bien-être des peuples du Sahel, et surtout pour promouvoir l'engagement et la volonté politique des gouvernements des pays de la région pour entreprendre sans plus tarder les réformes structurelles indispensables au bien-être de la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie Mme Sellassie de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Cherif (Tchad) : Je tiens à remercier la Fédération de Russie d'avoir organisé ce débat sur le Sahel. Je félicite Mme Hiroute Guebre Sellassie pour sa nomination comme Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel et la remercie de son exposé. Je voudrais aussi rendre hommage à l'ancien Envoyé spécial, Romano Prodi, pour ses efforts inlassables, et saluer l'action du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

Je me réjouis du fait que la région du Sahel, qui est l'une des plus pauvres du monde, recueille l'attention du Conseil de sécurité. Cette région demeure confrontée à des problèmes de sécurité, humanitaires, de gouvernance et de développement ainsi qu'aux effets néfastes de la sécheresse et de la désertification. La présence de groupes armés, y compris séparatistes, terroristes et criminels, ainsi que la prolifération des armes et le chômage des jeunes compliquent davantage une situation déjà assez précaire.

Le Tchad salue les efforts des organisations régionales et internationales dans la recherche de solutions aux problèmes de la région. Nous apprécions en particulier l'organisation, le 26 septembre 2013 à New York, d'une réunion de haut niveau sur la situation dans la région et la visite de haut niveau effectuée, du 5 au 7 novembre 2013, au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad par le Secrétaire général de l'ONU, en compagnie de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, du Président de la Banque africaine de développement, du Commissaire de l'Union européenne en charge du développement et des représentants de la Banque mondiale. Nous saluons également les annonces de nouveaux investissements régionaux, d'un montant de 6,75 milliards de dollars par l'Union européenne et de 1,5 milliard de dollars par la Banque mondiale, au profit de cinq pays de la région. Je voudrais faire trois observations respectivement sur les questions de gouvernance, de sécurité et de résilience, qui constituent les trois piliers de la stratégie.

En matière de gouvernance, je salue les initiatives louables du système des Nations Unies et de ses partenaires, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, l'UNESCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, visant à résoudre le problème de gouvernance qui se pose à de nombreux pays de la région. Ces actions concernent, entre autres, les femmes, la promotion de la cohésion sociale, la prévention des conflits, l'appui aux gouvernements en vue d'améliorer l'accès aux services de base, la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, l'appui aux évaluations des risques de vulnérabilité, l'enregistrement des naissances, le renforcement des établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle, et l'aide aux institutions de défense des droits de l'homme.

En matière de sécurité, le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine, puis de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), ont largement aidé à la stabilisation du Mali. Toutefois, la restauration de l'intégrité territoriale de ce pays demeure un défi majeur. La reprise des affrontements entre les forces maliennes et les groupes armés, le 19 mai dernier à Kidal, a sérieusement ébranlé un pays déjà bien fragile. Nous saluons ici les efforts conjugués du Président en exercice de l'Union africaine et du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, qui ont permis la conclusion le 23 mai d'un accord de cessez-le-feu. Aussi voudrions-nous saluer les pourparlers d'Alger entre les groupes armés, ayant permis d'établir une plateforme en vue d'un dialogue inclusif avec le Gouvernement.

Par ailleurs, les attaques terroristes, les tirs isolés et les engins explosifs improvisés, qui ne cessent de se multiplier contre les forces internationales et maliennes, sont inacceptables, et nous les condamnons fermement. L'attentat perpétré la semaine dernière à Aguelhok, qui a fait quatre morts parmi les soldats tchadiens de la MINUSMA ainsi que des blessés, nous rappelle que la menace terroriste n'est pas écartée.

En Libye, il existe des risques énormes d'une remise en cause de la transition démocratique, malgré l'élection de l'assemblée constituante en avril et les avancées dans le domaine de la justice transitionnelle. Ce pays est aujourd'hui l'un des terrains de prédilection des hors-la-loi de tous bords, terroristes et criminels.

Au Nigéria, les actes de terrorisme et les enlèvements contre rançon perpétrés par le groupe Boko Haram inquiètent plus d'un. Ce groupe dispose d'armes sophistiquées et fait peser une menace grandissante sur le pourtour du lac Tchad et sur l'Afrique centrale, en mettant à profit la porosité des frontières, le chômage et l'ignorance des jeunes.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2014/397), les attaques terroristes dans le Maghreb et le Sahel en 2013 ont augmenté de 60 % par rapport à 2012, soit 230 incidents au total. Cela est inquiétant pour la survie des populations et des institutions publiques. L'ONU, qui mène des activités dans la région depuis juillet 2013, doit poursuivre et renforcer son action. Je salue ici les projets régionaux que l'Organisation a exécutés en vue de la promotion de la sécurité, notamment les actions de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Comité contre le terrorisme et de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme du Département des affaires politiques.

La sécurité étant la base du développement, l'objectif doit être de mener une guerre sans merci aux jihadistes, terroristes, criminels et trafiquants. Un accent particulier doit être mis sur le renforcement de la coopération, notamment avec le Maghreb, par l'entremise des services de police, des douanes et du renseignement, par la création de bases de données sous-régionales et régionales, et par le renforcement des échanges d'informations.

En outre, il faut sensibiliser les jeunes au vrai enseignement de la religion, pour les prévenir de la radicalisation et de l'engagement dans les rangs de groupes terroristes et criminels, en plus d'apporter des solutions à leurs problèmes économiques. En sus des jeunes, il serait indiqué de relever le rôle crucial de l'idéal religieux et traditionnel dans la prévention et la résolution des conflits.

La sécurité à elle seule ne suffit pas sans une vaste campagne de résilience, car le Sahel est aux prises avec des problèmes aigus de développement et des graves difficultés humanitaires. Malgré les efforts déployés par les pays de la région, au moins 20 millions de personnes sont exposées au risque d'insécurité alimentaire, dont 4,1 millions déjà dans une situation critique, près de 5 millions d'enfants sont menacés par la malnutrition aiguë, et plus de 1,5 million de personnes sont déplacées ou réfugiées, en sus des épidémies et catastrophes naturelles. Je salue les différentes initiatives régionales de toutes les agences du système des Nations Unies visant à accroître la résilience des populations.

Nous sollicitons qu'une attention particulière soit réservée aux femmes, grâce à l'accès aux facteurs de production comme la terre, le financement et le crédit, la technologie, etc. Les jeunes doivent eux aussi bénéficier d'accompagnement dans leur éducation et accéder à des emplois décents.

Nous constatons avec amertume la dégradation de l'environnement sous l'effet des changements climatiques et sollicitons des mesures d'atténuation et d'adaptation, notamment à travers le développement et la gestion des bassins hydrographiques, dont ceux du lac Tchad et du fleuve Niger, ainsi que par la mise en œuvre de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

Il convient aussi d'encourager les investissements dans l'agropastoralisme et de créer des pôles de

développement susceptibles de fixer les populations et d'améliorer leurs conditions de vie. À ce titre, nous sollicitons un soutien aux programmes nationaux de développement et aux initiatives régionales, notamment celles élaborées par l'Union africaine et les autres institutions du Sahel.

Il est tout aussi impératif de résoudre la crise énergétique au Sahel, en axant les investissements dans l'exploitation des potentialités sans limite des énergies renouvelables – solaire, éolienne, géothermique, biomasse, entre autres.

Tout cela nécessitera des ressources financières considérables, qui doivent être assorties de procédures de décaissement souples, afin d'accompagner efficacement les interventions dans le Sahel. À cet effet, nous espérons que le Fonds pour le Sahel, en cours de mise en place à la Banque africaine de développement, apportera une valeur ajoutée significative pour la mise en œuvre des projets identifiés.

Nous comptons aussi sur le concours de la Banque mondiale et de la Banque islamique de développement (BID), ainsi que sur tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour apporter un appui financier et technique constant aux pays de la région, surtout les cinq pays identifiés dans le cadre de la stratégie pour le Sahel. Nous saluons la mise en place du mécanisme de coordination de la stratégie et nous nous félicitons que le pôle de coordination ministériel pour le Sahel, présidé par le Mali, soit un cadre pour examiner les problèmes majeurs de la région, arrêter d'un commun accord des initiatives et suivre les progrès accomplis.

Nous demeurons optimistes que l'étroite collaboration entre l'Envoyée spéciale du Secrétaire général et le Haut-Représentant de l'Union africaine, Coprésidents du secrétariat technique du pôle de coordination, sera renforcée pour coordonner et harmoniser les initiatives.

Nous saluons par ailleurs l'élaboration du plan de mise en œuvre de la stratégie pour la période 2014-2016. Nous notons le transfert du bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, de Rome à Dakar, le 1er janvier dernier.

Le Tchad se félicite aussi de l'élaboration de plusieurs initiatives visant à résoudre les problèmes multiformes et complexes du Sahel, entre autres la stratégie de l'Union africaine pour le Sahel, la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, le programme pour le Sahel élaboré conjointement par le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel et la BID, le programme régional pour le Sahel, axé sur la résilience et les perspectives économiques, en cours de formulation par la Banque mondiale, la stratégie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour le Sahel, et autres initiatives pertinentes.

Nous espérons que la stratégie, vu son caractère évolutif, prendra en charge les principales priorités de développement, telles que formulées dans les programmes nationaux de développement et les programmes régionaux pertinents. Dans cette optique, le Tchad, pour mieux contribuer à réaliser les objectifs fixés a d'ores et déjà procédé à la nomination d'un coordonnateur pour chacun des trois objectifs de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. À cet égard, nous demandons la mise en place d'un groupe de travail formel avec les Missions permanentes de la région du Sahel à New York afin d'assurer un suivi dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives.

Pour finir, nous souhaitons voir, conformément au paragraphe 6 de la section VI de la résolution 68/247 de l'Assemblée générale de 2013, le titre d'Envoyé spécial actuel rehaussé au rang de Secrétaire général adjoint pour hisser la portée de son action à la hauteur des défis à relever dans cette vaste région qu'est le Sahel.

M. Araud (France) : Je remercie Madame l'Envoyée spéciale de son intervention et je tiens à lui exprimer, au nom de la France, notre plein soutien pour mener à bien sa nouvelle mission.

La crise au Mali, qui a mobilisé une grande partie de notre énergie depuis plus d'un an, symbolise à l'extrême les fragilités du Sahel. Quelle est la valeur ajoutée des Nations Unies pour aider les pays du Sahel à faire face à ces défis? La stratégie Sahel des Nations unies doit y répondre en visant trois objectifs.

En premier lieu, elle doit définir une approche transnationale et commune à l'ensemble des organismes.

S'agissant d'une approche transnationale, la réponse des Nations Unies aux problèmes du Sahel en matière humanitaire, sécuritaire ou de développement a longtemps été segmentée en fonction des États, ce qui n'a pas de sens pour répondre à des problèmes transnationaux, qu'ils soient sécuritaires, climatiques ou encore relatifs à la situation des populations nomades du Sahel.

Une approche commune ensuite à l'ensemble des organismes des Nations Unies est également essentielle dans tous les domaines. Le terrorisme fait son lit des problèmes de gouvernance et de développement. Inversement, les problèmes sécuritaires ont un impact négatif sur la croissance économique des États du Sahel. Sans sécurité, il n'y a pas de développement, mais sans développement, il n'y a pas non plus de sécurité.

Sur ces deux dimensions, je tiens à saluer le travail accompli depuis deux ans par les Nations Unies sous la coordination du Représentant spécial du Secrétaire-général pour l'Afrique de l'Ouest. Son action a posé les bases d'une approche régionale et intégrée des Nations Unies.

Deuxièmement, les Nations unies doivent aider l'ensemble des acteurs à coordonner leurs efforts en faveur du Sahel. La crise malienne offre un bon exemple en la matière. La coordination entre tous les acteurs internationaux ne va pas de soi. Elle est pourtant essentielle pour définir les paramètres d'une paix durable au Mali. Les Nations Unies et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont un rôle clé à jouer dans ce processus, comme l'a rappelé le Conseil de sécurité.

À l'échelle du Sahel, de nombreuses initiatives et forums réunissent les États de la région, dans des configurations différentes : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union africaine, pays du champ, Groupe des cinq pays du Sahel, etc. En outre, les partenaires internationaux ont développé leur propre approche sahélienne. C'est le cas, par exemple, de la stratégie de l'Union européenne, des stratégies Sahel de l'Union africaine, de la CEDEAO et de l'Initiative Sahel de la Banque mondiale. Nous devons veiller à ce que ces initiatives multiples soient coordonnées de manière efficace. Dans ce cadre, les Nations Unies et l'Envoyée spéciale elle-même, peuvent jouer un rôle de bons offices pour faire converger les efforts régionaux et internationaux en faveur du Sahel.

Dans ce contexte, la pôle de coordination pour le Sahel, mise en place à l'occasion de la visite du Secrétaire général au Sahel en novembre 2013 est un cadre unique. Elle est présidée par le Mali pour deux ans et l'ONU et l'Union africaine en assurent le secrétariat. Le pôle de coordination est la seule instance qui réunit tous les États d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, ainsi que les organisations internationales et régionales concernées.

Troisièmement et surtout, la stratégie des Nations Unies pour le Sahel doit déboucher sur des projets concrets dans tous les domaines. Dans le domaine de la gouvernance, l'année prochaine sera marquée par un nombre important d'élections au Sahel et en Afrique de l'Ouest, qui constituent autant de tests pour la solidité de ces États. L'ONU a pour mission d'aider les États qui le souhaitent à organiser ces échéances de manière transparente et crédible.

Dans le domaine de la sécurité, le Secrétaire général rappelle que les attaques terroristes au Maghreb et au Sahel ont progressé de 60 % en 2013 par rapport à 2012. Ceci inclut 230 incidents dans toute la région. Comme le Conseil le sait, la France est très impliquée pour aider les États de la région. Elle est intervenue directement à la demande des autorités maliennes et en soutien à nos partenaires africains. Le Sommet de Paris pour la paix et la sécurité en Afrique, en décembre 2013, a donné l'occasion aux États africains d'intensifier leur coopération pour renforcer leurs capacités sécuritaires et de réaction aux crises. Les Nations Unies, pour leur part, peuvent contribuer à cet effort.

Dans le domaine humanitaire et du développement, l'extrême pauvreté est l'une des causes fondamentales des problèmes que connaît le Sahel. Elle se combine avec une démographie en forte croissance, qui pèse sur le développement de ces pays. En 2014, on estime à plus de 20 millions le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans la région. Cinq millions d'enfants sont menacés par un risque de malnutrition grave. Le développement des espaces désertiques doit être un axe majeur de nos efforts, en soutenant le pastoralisme et le développement d'infrastructures permettant de désenclaver ces espaces. Nous saluons l'engagement des partenaires internationaux.. La décision du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en février dernier à Rome, de lancer un appel consolidé pour le Sahel de 2 milliards de dollars sur trois ans est innovante. C'est la première fois qu'une approche pluriannuelle est adoptée. Elle s'ajoute aux engagements majeurs de la Banque mondiale et de l'Union européenne. La France, premier bailleur bilatéral dans la région, a également décidé d'augmenter son engagement qui atteindra 900 millions d'euros pour les années 2014-2015.

Pour conclure, je veux plaider pour que la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ne soit pas un nouveau document théorique, sans lien avec la réalité. Les problèmes dont souffre le Sahel sont trop graves

pour se le permettre. La stratégie des Nations Unies doit être véritablement mise au service des États et des populations du Sahel et déboucher sur des réalisations concrètes.

M. Gasana (Rwanda) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Je félicite Mme Hiroute Guebre Sellassie pour sa nomination récente comme Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel et la remercie pour sa présentation. Je saisis la présente occasion pour rendre hommage à l'ancien Envoyé spécial, M. Romano Prodi, pour son travail et sa contribution au lancement et à la mise en œuvre initiale de la stratégie pour le Sahel.

Depuis la tenue du dernier exposé sur la stratégie, la sécurité régionale et le paysage humanitaire continuent d'être une source de préoccupations. La porosité des frontières et la faiblesse des structures étatiques dans la région, aggravées par des défis spécifiques en Libye et au Mali, et les activités croissantes de Boko Haram au Nigéria, notamment le long de la frontière avec le Tchad et le Cameroun, créent des conditions propices à une multiplication des activités illicites et à l'instabilité potentielle de la sous-région. Bien que plusieurs initiatives aient été lancées et de nombreuses réunions tenues, il faut encore accélérer le rythme de la mise en œuvre de projets concrets visant à traiter des causes profondes des conflits et à créer une résilience parmi les populations de la région. Dans le même ordre d'idée, nous tenons à souligner l'importance de l'appropriation, de la volonté politique et de la confiance entre les gouvernements de la région, ce qui est d'une importance critique pour le succès de ces initiatives. À cet égard, l'élaboration du plan de mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel pour la période 2014-2016 est encourageante. Je souhaiterais faire quelques observations sur certains des piliers de cette stratégie.

S'agissant de la gouvernance, nous nous félicitons des initiatives prises pour relever les défis liés à la participation des femmes au processus politique, à la promotion de la cohésion sociale et à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, axées sur les jeunes en particulier.

En outre, nous voudrions souligner que renforcer les capacités des pays de la région pour garantir l'efficacité de l'autorité de l'État permettra aux États de la région de protéger les populations et les frontières. À cet égard, il importe d'agir en association et en coordination avec les différents acteurs régionaux, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les pays du Maghreb, l'Union africaine (UA) et les institutions des Nations Unies

Concernant la résilience et la situation humanitaire, nous prenons note avec satisfaction du fait qu'un plan d'intervention stratégique pour 2014-2016 a été arrêté. La région a des besoins humanitaires chroniques, avec plus de 20 millions de personnes dans le besoin, notamment des réfugiés et des déplacés. Hélas, la réponse à ces besoins demeure en deçà des attentes. Nous demandons aux partenaires, en particulier aux partenaires financiers comme l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, d'honorer leurs promesses en appuyant des projets porteurs pour les populations de la région. Il importe aussi que les pays de la région du Sahel ainsi que l'ensemble du continent améliorent leur gestion des ressources naturelles en vue de s'engager dans la voie de l'auto-résilience et de la souveraineté à long terme.

Concernant la sécurité, le fléau du terrorisme et de l'extrémisme n'a pas épargné la région du Sahel, avec des conséquences sans précédent aux plans humanitaire et de la sécurité. Une menace régionale appelle une réponse régionale, comme le montre la montée du terrorisme dans la région, en Libye et dans le nord du Mali. Le terrorisme est de plus en plus imbriqué dans l'Afrique tout entière – de Boko Haram au Nigéria au Mouvement des Chabab en Somalie, en passant par Al-Qaida au Maghreb islamique et Ansar Eddine au Mali et Ansar al-Charia en Libye, et du Maghreb à l'Afrique de l'Est et à la Corne de l'Afrique, en passant par l'Afrique de l'Ouest, avec des liens avec la Syrie, le Yémen et d'autres régions de la planète. Il s'agit d'une situation inquiétante qui menace la stabilité de l'Afrique et du monde. Il nous faut maintenant nous doter de politiques et de mécanismes dynamiques et prendre des mesures concrètes afin d'empêcher la prolifération de ces groupes néfastes. Ces mesures ne peuvent donner des résultats que si l'Organisation des Nations Unies œuvre de concert avec les organisations régionales et sous-régionales pour renforcer et pérenniser des mécanismes innovants visant à prévoir et à prévenir les activités terroristes au lieu d'en gérer les conséquences mortelles.

Le Rwanda voudrait souligner que la sécurité doit être l'une des priorités essentielles de la stratégie pour le Sahel, l'accent étant mis sur le renforcement de la coopération transfrontières et des capacités en vue d'un meilleur contrôle et d'une meilleure gestion des frontières. Parallèlement, nous voudrions encourager les initiatives régionales qui visent à renforcer la coopération en matière de sécurité au Sahel en vue de combattre plus efficacement le terrorisme, la criminalité transnationale ainsi que le trafic d'armes et de drogues. À cet égard, le Rwanda se félicite de la tenue de la réunion organisée par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme à Nouakchott (Mauritanie) en mai 2014.

Pour finir, le Rwanda se félicite de l'important travail fait par le Secrétaire général et ses envoyés spéciaux en vue de coordonner les initiatives avec l'Union africaine, représentée par le Président Pierre Buyoya, Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et d'autres interlocuteurs dans la région, afin d'imprimer un élan à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous nous engageons à continuer d'appuyer ces activités et appelons les gouvernements régionaux à pleinement exploiter la volonté affichée par la communauté internationale d'appuyer la région du Sahel.

Mme Paik Ji-ah (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je félicite Mme Hiroute Guebre Sellassie de son nomination en tant qu'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel. Je la remercie aussi de son exposé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La région du Sahel, qui s'étend sur une vaste zone de transition en Afrique, se heurte à de nombreux défis complexes et interdépendants. La région reste vulnérable et en proie à l'insécurité alimentaire, au terrorisme et au trafic d'armes et de drogues, entre autres. En particulier, les problèmes de sécurité en Libye, les violents affrontements qui ont eu lieu dernièrement dans le nord du Mali et les attaques terroristes menées par Boko Haram au Nigéria ont eu des conséquences néfastes pour les civils et r les économies locales de la région du Sahel.

En tant que telle, la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui repose sur trois piliers, à savoir la gouvernance, la sécurité et la résilience, constitue un cadre inestimable pour garantir une approche globale et coordonnée face à ces défis multiformes. Nous pensons qu'une mise en œuvre intégrale et en temps voulu de la stratégie est de la plus haute importance. À cet égard, je voudrais aborder trois points concernant la mise en œuvre de la stratégie.

Premièrement, il importe de renforcer les capacités à long terme des gouvernements de la région du Sahel au moyen de la stratégie des Nations Unies. Le renforcement des capacités peut aussi renforcer la volonté politique des gouvernements de la région du Sahel et encourager l'appropriation au niveau national. En particulier, étant donné la gravité des problèmes de sécurité que posent les frontières poreuses de la région du Sahel, il faut s'atteler en urgence au renforcement des moyens de contrôle des frontières, de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, et de prévention de la violence extrémiste.

Il faut également assurer la cohésion et la complémentarité générales. Étant donné les différentes initiatives régionales pour le Sahel, il importe au plus haut point de se doter de mécanismes de coordination efficaces et cohérents. Les organisations régionales, sur la base de leurs avantages relatifs, doivent chercher à créer des synergies avec d'autres initiatives afin d'optimiser l'efficacité de l'aide et d'éviter le chevauchement d'activités. À cet égard, je tiens à indiquer qu'à la deuxième réunion du pôle de coordination ministériel de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui s'est tenue à Bamako le 16 mai, nous avons demandé que l'on continue d'assurer la coordination et d'arrêter les priorités au moyen de tels mécanismes.

Enfin, il faut mettre davantage l'accent sur les femmes et les jeunes, qui sont la force motrice potentielle du développement de la région du Sahel. Les femmes jouent un rôle dans la production alimentaire au Sahel et, souvent, font preuve de résilience face aux chocs environnementaux et économiques. En outre, les conditions de pauvreté et d'insécurité alimentaire font que les jeunes sans emploi sont exploités par les groupes terroristes et extrémistes. Garantir leur participation au processus politique et leur donner des moyens d'action par l'assistance et l'appui contribuerait grandement à la promotion de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience dans la région du Sahel.

Il est essentiel que la communauté internationale reste engagée au Sahel. La République de Corée est déterminée à concourir aux efforts de promotion de la paix, de la stabilité et du développement dans la région.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous souhaitons nous aussi la bienvenue au Conseil à Mme Guebre Sellassie pour son premier exposé en tant qu'Envoyée spéciale.

La séance d'aujourd'hui est importante s'agissant de garder les projecteurs braqués sur les problèmes d'ordre humanitaire, de gouvernance et de sécurité que connaît la région du Sahel, ainsi que sur la réponse des Nations Unies. Comme nous n'avons cessé de mettre en garde, nous ne pouvons oublier le Sahel, sinon nous aurons à faire face à d'autres crises comme celle que nous avons connue au Mali.

Les derniers faits survenus sont inquiétants : affrontements entre Gouvernement et groupes armés au Mali, détérioration de la situation au plan de la sécurité en Libye et multiplication des actions de Boko Haram. Partout dans la région, les civils sont exposés à la menace persistante de la violence et de l'insécurité alimentaire. Le terrorisme et la criminalité organisée nuisent aux possibilités économiques légitimes, sapent les capacités du Gouvernement et créent l'instabilité politique, ce qui à son tour permet aux groupes armés d'étendre leur influence. Il y a de nouvelles vagues de réfugiés et de personnes déplacées.

Comme nous le savons, tout comme les problèmes transcendent les frontières, les solutions le doivent aussi. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel fournit une véritable plateforme interrégionale pour relever ces défis. L'accent doit être placé sur la mise en œuvre des piliers de la stratégie – gouvernance, sécurité et résilience – en accordant la priorité aux activités qui donnent les meilleurs résultats. Je vais aborder principalement trois questions.

Premièrement, il nous faut considérer la coordination. La stratégie pour le Sahel est un outil de coordination, tant au sein des Nations Unies que, plus largement, au plan international. Elle doit permettre de garantir la cohésion de l'action menée par les acteurs régionaux et internationaux, afin de ne pas perdre du temps et des ressources. Nous sommes encouragés par le leadership dont il est fait de plus en plus preuve dans la région, notamment par le biais au pôle de coordination ministériel, qui s'est réuni à Bamako en mai. Nous nous félicitons de l'appui apporté au Pôle par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine. Nous prenons note aussi de la création du Groupe des cinq pays du Sahel pour faciliter la coordination entre le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Il est manifeste que la complémentarité et la synchronisation de ces initiatives seront vitales.

Deuxièmement, nous devons lutter contre le terrorisme. L'Afrique, comme nous le savons, est devenue le théâtre central de la lutte contre le terrorisme. La nature évolutive du réseau d'Al-Qaida pose des menaces particulières à la région du Sahel, où les attaques terroristes ont augmenté de façon alarmante l'année dernière de 60 %, soit le taux le plus élevé enregistré ces 12 dernières années.

Les groupes affiliés à Al-Qaida au Sahel tirent parti des conflits locaux. Leurs dirigeants sont plus jeunes, plus prompts à la violence et moins disposés à écouter les chefs communautaires. En outre, ils sont plus indépendants d'un point de vue financier, leurs ressources provenant de la prise de territoires, du crime organisée et des enlèvements contre rançon.

S'attaquer à la menace terroriste suppose une démarche mesurée en matière de sécurité et de répression, associée à une action auprès des communautés pour déjouer la violence extrémiste. Les gouvernements de la région doivent faire en sorte que le terrorisme ne soit pas aussi attractif pour les populations vulnérables, notamment les jeunes, qui sont particulièrement susceptibles d'être tentés par la radicalisation et constituent le plus grand groupe démographique dans cette région.

Lutter contre la violence extrémiste est une tâche complexe, mais plus nécessaire que jamais pour prévenir le terrorisme et les conflits. Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait placé un accent accru sur cette question et que le Groupe de travail régional sur la sécurité en ait fait une priorité. Ce leadership politique doit maintenant être suivi d'actions concrètes. Il sera important de continuer de renforcer les échanges entre le Département des affaires politiques, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, et nous invitons instamment l'ONU à utiliser tout l'ensemble des entités spécialisées dans le développement et la sécurité pour accroître la résilience des communautés face au terrorisme.

Le Conseil dispose d'un outil spécifique pour lutter contre la menace Al-Qaida, le régime de sanctions contre Al-Qaida. Toutefois son efficacité est tributaire de la capacité des États touchés d'utiliser le régime comme élément de leurs stratégies nationales et régionales antiterroristes. Nous devons faire davantage pour encourager les pays du Sahel à le

faire et surtout leur en donner les moyens. En notre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées, nous nous sommes employés à améliorer la collaboration avec les autorités régionales pour identifier les individus et les entités qui devraient être visés par le régime.

Enfin, en ce qui concerne la résilience, le troisième pilier de la stratégie, plus de 20 millions de personnes au Sahel – soit l'équivalent de la population de l'Australie – sont en proie à l'insécurité alimentaire, dont 5 millions d'enfants menacés par la malnutrition aiguë. C'est toute une génération qui est en danger. Plus le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à l'instabilité et à la violence augmente, plus la nécessité d'une approche globale pour prévenir et combattre ces menaces s'impose. Nous accueillons favorablement les efforts du Groupe de travail régional sur la résilience pour encourager un changement systémique à l'égard de la résilience.

Nous nous félicitons que le plan d'intervention stratégique triennal dans le domaine humanitaire soit aligné sur les efforts du Groupe de travail régional. Nous invitons la communauté internationale à continuer de fournir un appui en harmonie avec cette approche stratégique. L'assistance humanitaire que l'Australie apporte à la région du Sahel, et qui s'est élevée à 60 millions de dollars l'an dernier, vise à combler l'écart entre secours humanitaires et développement en renforçant la résilience des communautés et en s'attaquant aux causes profondes de la malnutrition chronique.

En conclusion, nous sommes persuadés d'avoir en la stratégie intégrée le bon outil pour contribuer à relever de façon cohérente les défis interdépendants auxquels se heurte la région. À l'évidence, l'accent doit désormais être placé sur les initiatives concrètes. Nous attendons avec intérêt la publication du plan de mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel pour la période 2014-2016 tout prochainement. Nous souhaitons plein succès à l'Envoyée spéciale et sommes pleinement disposés à lui apporter notre concours.

M. Gálvez (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous savons gré à Mme Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire générale, de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2014/397). Nous saisissons cette occasion pour la féliciter de sa nomination et saluer le travail accompli par son prédécesseur, M. Romano Prodi.

Le rapport rend compte des initiatives entreprises et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des trois piliers de la stratégie intégrée pour le Sahel, gouvernance, sécurité et résilience, et souligne dans le même temps les difficultés complexes et les tâches à mener à bien pour avancer dans la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région. Nous prenons note des initiatives régionales et des réunions et programmes préparés par les organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres membres de la communauté internationale. Ces efforts attestent de l'importance attachée à la région et de l'urgence d'obtenir des résultats concrets.

Ma délégation estime qu'il faut accorder une attention et une coopération particulières au renforcement de l'état de droit et de ses institutions. Nous nous félicitons de la série de réunions organisées autour du premier objectif stratégique, à savoir la gouvernance, surtout étant donné le nombre important de pays qui organiseront des élections au cours des deux prochaines années et la nécessité que celles-ci soient crédibles, transparentes et régulières. À cet égard, nous voudrions insister sur l'importance de garantir la participation pleine et entière des femmes à ces processus électoraux – et ce, dès leurs phases initiales – et, de manière générale, à la vie politique publique et au secteur de l'économie. Nous saluons les efforts et le travail menés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, ONU-Femmes et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans ce domaine.

En ce qui concerne la sécurité, le deuxième objectif stratégique, la région est confrontée aujourd'hui à une situation complexe et difficile. Le rapport rend compte des faits survenus au Mali et en Libye et des actions des groupes terroristes dans la région. L'insécurité qui frappe la région, produit de la criminalité transnationale, de l'activité des groupes extrémistes, du trafic d'armes et de drogue, et des problèmes environnementaux, entre autres, continue d'entraver les progrès et nécessite une réponse rapide et appropriée.

La hausse de 60 % des attaques terroristes au Sahel et dans le Maghreb, entre 2012 et 2013, et la présence accrue des groupes extrémistes et jihadistes appellent des efforts redoublés pour que les pays de la

région, avec l'appui de la communauté internationale, puissent avancer dans la mise en place de mécanismes et d'instruments leur permettant de faire face à ces menaces. Seule une riposte coordonnée, dans laquelle les différentes entités nationales s'échangent sans entrave des informations, permettra de lutter contre ces fléaux. Nous saluons à cet égard la tenue de la première réunion des responsables des services de police, des douanes et du renseignement de 11 pays des régions du Maghreb et du Sahel chargés de la police des frontières.

Pour ce qui est de la résilience, la situation humanitaire dans la région est précaire et les chiffres fournis dans le rapport sont inquiétants. Vingt millions de personnes en proie à l'insécurité alimentaire, 5 millions d'enfants menacés de malnutrition et plus d'un million et demi de déplacés, voilà autant de chiffres alarmants. Nous espérons que l'élaboration pour la première fois d'un plan d'intervention stratégique triennal, ayant pour but de promouvoir une intervention multisectorielle intégrée et de renforcer les partenariats entre acteurs humanitaires et acteurs du développement, permettra de répondre aux besoins pressants. Nous espérons obtenir de plus amples informations sur l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan.

À l'heure où l'on parle d'une lassitude des donateurs, il semble indispensable de repenser les mécanismes de réaction aux situations d'urgence, mais également d'établir de nouveaux dispositifs et partenariats pour faire avancer le développement de cette région. Ne pas répondre de la manière voulue à ces situations pourrait laisser aux organisations criminelles et extrémistes, qui exploitent précisément ces conditions, une marge de manoeuvre accrue pour attirer et recruter les groupes vulnérables, notamment les jeunes.

Nous prenons acte des divers mécanismes et initiatives établis pour avancer dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée pour le Sahel. Nous soulignons qu'il importe que toutes ces activités soient bien coordonnées, s'inscrivent dans la durée et surtout se conforment aux priorités fixées par les pays. Une telle démarche, où outre l'appropriation nationale, le lien entre état de droit, sécurité et développement est dûment reconnu, permettra de lutter efficacement contre la situation complexe qui touche la région.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, Mme Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé très utile qui vient compléter le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2014/397).

En dépit des défis considérables que doit relever la région suite à de longues années de conflits civils, les efforts tenaces de la communauté internationale, de l'ONU et de ses entités, des différentes parties prenantes et des organisations régionales ont abouti à un certain nombre de progrès. La Jordanie insiste de nouveau sur le lien étroit qui existe entre les trois piliers interdépendants de la stratégie – gouvernance, sécurité et résilience –, ce qui nous conduit à souligner les grands points suivants.

Premièrement, si les pays du Sahel ont certes cruellement besoin d'un effort soutenu visant à installer de solides principes de gouvernance et à édifier les structures de gouvernement après des années de conflit civil, ce processus doit reposer sur une situation stabilisée sur le plan de la sécurité. Comme on le sait, l'enjeu de la sécurité au Sahel ne se limite pas à l'endiguement ou à la cessation des conflits civils. Il va plus loin, pour englober la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre, de drogues, de ressources indispensables et de bétail. Naturellement, la manne financière que représentent ces trafics peut être mise à profit pour financer les activités terroristes d'organisations extrémistes de l'intérieur ou de l'extérieur de la région, compte tenu du lien très étroit qu'entretiennent la criminalité organisée et le terrorisme, en particulier quand la corruption est généralisée et le contrôle des frontières des États insuffisant.

Deuxièmement, la Jordanie a affirmé à de nombreuses occasions la nécessité de mettre l'accent sur un partenariat associant tous les protagonistes, sans exclusion, y compris les acteurs religieux, ethniques et politiques, dans le cadre des efforts de rétablissement de la stabilité et de reconstruction des institutions de l'État au Sahel. Les politiques d'ostracisme et de marginalisation ont engendré au sein de certains groupes un ressentiment de longue date qui s'est traduit par une fracture sociale; celle-ci a contribué à son tour à une montée des troubles civils fondés sur des critères religieux, ethniques et tribaux qu'il est très difficile de combattre lorsqu'arrive la période de relèvement. Comme on a pu le voir récemment, les groupes extrémistes ont exploité ces conflits civils dans différentes régions du continent africain pour étendre leur influence et accumuler un capital de sympathie auprès de certains secteurs de la société qui ont offert

à ces groupes l'environnement favorable propre à leur permettre de s'infiltrer dans les services nationaux de sécurité et de s'en prendre à la présence internationale.

Troisièmement, face à la difficile situation humanitaire que connaissent certains pays du Sahel, il est nécessaire de coordonner les efforts nationaux et internationaux et de poursuivre inlassablement les efforts pour remédier aux souffrances humanitaires qui découlent de cette situation. La Jordanie réaffirme, à cet égard, la nécessité d'un partage efficace du fardeau entre les parties au niveau national et international, sur la base des compétences et des atouts respectifs de chacun. En outre, nous devons œuvrer activement au développement économique et à la création de débouchés professionnels, en particulier pour les jeunes, et offrir des incitations encourageant le retour des capitaux des travailleurs migrants dans leur pays d'origine, dans le cadre d'un important effort pour attirer les investissements, qui mette notamment l'accent sur l'éducation, comme investissement à long terme dans la stabilité. Il importe également de renforcer et de reconstruire les institutions judiciaires afin que l'état de droit puisse prendre racine.

Enfin, les efforts déployés en concertation par les parties prenantes à l'échelon national et international et par les organisations régionales pour aider à la mise en œuvre de la stratégie exigent un suivi et une évaluation constants, en cas de changements sur le terrain pouvant exiger la modification de certains éléments de la stratégie. Nous devons également réaffirmer l'importance qu'il y a à mesurer précisément l'impact des efforts déployés pour mettre en œuvre la stratégie sur le terrain et rediriger les ressources financières et humaines le plus efficacement possible en fonction des résultats souhaités.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie la Russie d'avoir organisé cette séance consacrée au Sahel dans le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité. Mes remerciements vont aussi à la nouvelle Envoyée spéciale du Secrétaire général, Mme Hiroute Guebre Sellassie, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/2014/397). Ce rapport souligne à juste titre l'importance pour la communauté internationale de disposer d'une approche coordonnée pour renforcer la gouvernance, la sécurité, la résilience et le développement dans la région du Sahel.

Depuis le début de l'année, la situation sécuritaire s'est détériorée dans le nord du Mali, en Libye, ainsi qu'autour du lac Tchad. On a assisté à une multiplication des actions violentes du groupe terroriste Boko Haram, et à des violations des droits de l'homme et des violences contre les civils, mais également contre les membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, perpétrées par Al-Qaida au Maghreb islamique, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, Ansar Eddine et Al-Mourabitoune. Ces groupes terroristes, mais aussi les réseaux criminels qui sévissent dans la région, constituent des menaces transfrontalières à la paix et à la sécurité qui sapent l'autorité des États et entravent les opportunités de développement de toute la région.

Aucun État n'est en mesure de contrer cette menace seul. Un renforcement de la coopération régionale et du soutien de la communauté internationale s'impose. Les récentes activités du nouveau groupe régional, le Groupe des cinq pays pour le Sahel, regroupant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, les efforts en cours au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et la poursuite du processus de Nouakchott engagé par l'Union africaine illustrent bien la volonté des pays de la région de renforcer leur coopération en matière de sécurité.

Au-delà de la sécurité, il importe qu'avec l'appui de la communauté internationale, les États du Sahel fassent des efforts soutenus pour trouver des solutions durables aux causes profondes de l'instabilité de la région, ces causes qui ont permis aux réseaux criminels et aux groupes terroristes de prospérer. Il s'agit de répondre à la crise humanitaire structurelle, notamment au niveau de la sécurité alimentaire, et de soutenir un développement socioéconomique durable et inclusif qui crée des emplois, assure la fourniture de services sociaux de base et le développement de l'agriculture et des infrastructures, en tenant compte des enseignements tirés du passé. Une attention particulière devra être accordée aux zones frontalières et aux infrastructures qui facilitent l'intégration régionale. Cela permettra aussi d'améliorer le contrôle du territoire et de renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble de celui-ci.

Parallèlement, le renforcement de la démocratie, la mise en place d'une gouvernance favorable au développement, la lutte contre la corruption, la promotion et la protection des droits de l'homme, la réconciliation et la décentralisation doivent à notre avis également figurer au centre de l'action pour la paix et la sécurité au Sahel. La résilience des institutions

démocratiques constitue en effet un rempart pour prévenir la radicalisation violente et l'émergence de conflits nationaux et régionaux.

Nous assistons aujourd'hui à une prolifération d'initiatives et de cadres de coordination internationale qui reflète la difficulté de mettre au point une approche collective pour apporter des solutions aux multiples crises qui affectent le Sahel. Face à ce foisonnement, une démarche pragmatique s'impose. Dans ce contexte, il nous semble qu'un rôle de cheville ouvrière revient au pôle de coordination ministériel pour le Sahel, dont la présidence est assurée de 2013 à 2015 par le Mali. Ce pôle, qui a été mis en place en novembre dernier au cours de la visite conjointe dans la région du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale, notamment, a le mérite de rassembler autour d'une même table tous les acteurs de la région et leurs partenaires, y compris l'Union européenne. Il a également le mérite de répondre à l'impératif de l'appropriation nationale et régionale et d'être épaulé par un secrétariat technique.

Nous voudrions saisir l'occasion de la présente séance pour encourager le système des Nations Unies dans son ensemble et tous les acteurs concernés à renforcer de façon coordonnée les programmes régionaux à valeur ajoutée, en suivant la feuille de route adoptée à la deuxième réunion ministérielle du pôle de coordination pour le Sahel, qui s'est tenue le 16 mai dernier à Bamako.

Avec ses programmes de coopération bilatérale et régionale, ses contributions à l'engagement de l'Union européenne et des acteurs régionaux, et en tant que nouveau membre, depuis le mois dernier, du groupe de la Banque africaine de développement, le Luxembourg est, pour sa part, déterminé à continuer de s'engager pour renforcer le partenariat et la solidarité entre la communauté internationale et les pays de la région du Sahel.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale, M[me] Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé et je saisis cette occasion pour lui souhaiter la bienvenue alors qu'elle assume ses nouvelles fonctions. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit, du travail qu'il a effectué ces derniers mois afin d'entamer la mise en œuvre de la stratégie intégrée.

Les derniers faits en date mettent une fois encore en lumière les imbrications profondes qui existent entre les États de la région du Sahel. Les événements survenus dans le nord du Mali au mois de mai affectent non seulement le pays lui-même, mais également toute la région, et les attaques barbares de Boko Haram dans le nord du Nigéria ont nui non seulement à la prospérité et à la sécurité du Nigéria, mais aussi à celles de ses voisins immédiats. Afin de contrer la menace de Boko Haram, le Ministre britannique des affaires étrangères a organisé une réunion le 12 juin, à Londres, en vue de renforcer la coopération régionale contre Boko Haram. Des représentants du Nigéria et d'autres pays de la région, de l'Union africaine, de l'ONU et de l'Union européenne ont pris part à cette réunion, qui faisait suite au sommet organisé à Paris le 17 mai. Les participants y ont souligné que le problème de Boko Haram s'étendait au-delà des frontières nigérianes. Ils sont convenus de coopérer dans les domaines de la répression, de la coopération militaire et en matière de renseignement pour pouvoir lutter contre cette menace terroriste, et ont souligné que la sécurité et la stabilité ne pouvaient exister qu'à condition de respecter les droits de l'homme, de lutter contre la pauvreté, de créer des emplois, de renforcer l'état de droit et de mettre en place une gouvernance responsable.

La complexité et l'ampleur des défis auxquels se heurte la région, auxquels il faut ajouter les conditions nécessaires pour les relever, justifient l'adoption, dans le cadre de la stratégie intégrée, d'une définition moins rigide de la région sahélo-saharienne au sens large. Ce point de vue plus étendu est justifié. Il permet à l'ONU et à l'ensemble de la communauté internationale d'adapter leur action à travers toute la région en fonction des besoins prioritaires.

Nous sommes pleinement favorables au triple angle d'approche de la stratégie intégrée concernant les activités menées au Sahel. Ces trois piliers – la gouvernance, la sécurité et la résilience – sont corrélés : en l'absence de progrès concertés sur chacun de ces axes, il sera difficile de faire des progrès d'ensemble durables. Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2014/397) nous indique que des progrès ont été réalisés dans chacun de ces trois domaines. Il décrit ce qui peut être réalisé grâce à la mobilisation des organisations multilatérales et des États de la région du Sahel. Un an après le début de la phase de mise en œuvre de la stratégie, il reste encore du travail à accomplir.

En ce qui concerne, premièrement, la période immédiate, alors que commence la saison « maigre », la communauté internationale doit être prête à faire

le nécessaire pour soulager les populations des affres de l'insécurité alimentaire. Comme le représentant de la France l'a déjà souligné, on estime à 20 millions de personnes le nombre de ceux qui souffriront d'insécurité alimentaire cette année, c'est-à-dire une personne sur huit dans la région. Le Royaume-Uni, qui continue de s'engager à consacrer 0,7% de son produit intérieur brut à l'aide au développement, est disposé à apporter sa pierre.

Concernant, deuxièmement, l'avenir, nous devons aider les États du Sahel à gérer plus efficacement leurs frontières poreuses et leur donner les moyens de fournir des services de base comme la santé, l'éducation et la justice. Le Royaume-Uni continuera de travailler en ce sens, aux côtés de ses partenaires, et notamment l'Union européenne.

Troisièmement, comme le note le Secrétaire général dans son rapport, nous devons aussi encourager le développement du Groupe des cinq pays pour le Sahel, et inciter ces cinq pays à renforcer leur coopération au sein d'un vaste programme régional, notamment de coopération économique.

Le rapport du Secrétaire général appelle à une intensification de la coordination afin que nos efforts soient aussi efficaces que possible. Le Royaume-Uni concorde avec cette conclusion et entend aider l'Envoyée spéciale pour le Sahel dans sa tâche, alors qu'elle pilote la mise en œuvre de la stratégie intégrée et s'efforce de renforcer la gouvernance, la résilience et la sécurité dans tout le Sahel.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, et à remercier également l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, Mme Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé. Nous lui souhaitons la bienvenue, suite à sa récente nomination à un poste d'une responsabilité aussi considérable. L'Argentine considère en effet cette responsabilité comme considérable, car c'est ainsi que nous la percevons au Conseil et dans l'ensemble du système des Nations Unies, sachant que le Sahel affiche l'un des indices de développement humain les plus faibles au monde, qu'il continue d'accuser des retards considérables et qu'il doit faire face à de vieilles injustices et à de nouvelles menaces, telles que la dégradation de l'environnement, un exemple parmi tant d'autres. et parce que, comme le montrent les conflits au Soudan, en Libye et au Mali, il n'a pas été possible d'apporter de réponse aux causes profondes de ces conflits, pas plus qu'aux nombreux réseaux illégaux, ou à la menace que représentent les différents groupes extrémistes et terroristes opérant dans la région.

Toutefois, comme l'Argentine l'a déjà dit à d'autres occasions, les convictions religieuses en tant que telles ne sont pas la cause des conflits; il n'existe aucune religion, aucun texte sacré qui se revendique d'être fondé sur la haine et d'encourager à détruire la paix. Cela n'existe dans aucune religion. Ce qui existe, en l'occurrence, c'est une politisation – médiocre – par certains, qui se trouvent avoir certaines convictions religieuses et les mettent en confrontation avec d'autres, créant ainsi des contradictions et des incompatibilités. De même, la pauvreté et les inégalités ne représentent pas en soi une menace à la sécurité, mais simplement un obstacle au développement humain durable. Nous savons en outre que les personnes ou les groupes se trouvant dans des conditions de pauvreté, de vulnérabilité, de discrimination ou d'exclusion, sont récupérés par des groupes terroristes, extrémistes, et par des réseaux criminels transnationaux leur faisant miroiter qu'ils obtiendront ce qu'ils ne pouvaient pas avoir par un emploi, par l'éducation ou par la cohésion sociale, à savoir un semblant de statut, l'idée qu'ils ne sont plus rejetés en marge du monde.

Nous ne pouvons affecter d'être surpris, au Conseil, de ce que les jeunes soient utilisés par des éléments terroristes ou extrémistes ou par la criminalité transnationale organisée, alors même que le monde est essentiellement régi par des modèles économiques révérant une consommation effrénée, un goût du lucre obscène, dans lesquels le principe de solidarité est grignoté par le souci du chacun-pour-soi et par la loi de la jungle, et où les marchés financiers, sans foi ni loi, fixent le sort des peuples et des États.

Nous ne pouvons prétendre que ces réalités nous surprennent. C'est pour cela que nous tenons le présent débat. Au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale, nous devons relever le double défi consistant à définir le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable. Le rapport du Secrétaire général (S/2014/397) ne les mentionne pas expressément, mais ces défis y figurent clairement.

S'agissant des conflits spécifiques dans la région, l'Argentine a souligné à maintes reprises la nécessité de maintenir toute notre attention sur la région du Sahel, insistant sur le fait qu'il importait de disposer d'une stratégie intégrée des Nations Unies qui englobe les

divers aspects mentionnés par mes collègues – sécurité, gouvernance, développement, droits de l'homme et questions humanitaires. C'est pourquoi, lorsque M. Prodi nous a présenté la stratégie intégrée, nous avons formé le voeu qu'elle représente un grand pas en avant dans le renforcement de la cohérence et de l'efficacité de nos efforts afin d'organiser la multitude de programmes nationaux, régionaux et internationaux simultanés et juxtaposés.

Je ne veux pas être perçue comme celle qui jette toujours le doute et la suspicion, mais aussi difficile à accepter que cela soit, si la coopération et la coordination avec la région du Sahel afin de soulager l'extrême souffrance de la population sur place constituent une décision morale et politique, nous ne pouvons manquer de signaler que l'absence de coordination et d'organisation et le fait de ne pas lutter contre les obstacles qui se présentent sont également des décisions politiques. Je tiens donc à souligner, à l'intention de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, que si la décision de coordonner l'action est politique, la décision de ne pas le faire l'est également. Nous insistons par conséquent sur la nécessité de renforcer la cohérence et l'efficacité des nombreux programmes nationaux, régionaux et internationaux mentionnés dans le rapport.

Nous devons connaître et comprendre la lutte pour le pouvoir réel au sein de la région du Sahel et entre les acteurs extérieurs. Ni la naïveté ni les dissimulations ne contribueront à renforcer la sécurité, la démocratie, l'état de droit, le développement ou le respect des droits de l'homme. Nous devons savoir qui lutte et pourquoi. De ce fait, il me paraît extrêmement important, au lieu d'accuser qui croit en un dieu donné, ou les jeunes et les femmes qui vivent dans le dénuement et la pauvreté, d'accueillir positivement les réunions régionales durant lesquelles sont abordés les problèmes du Sahel et d'écouter ce qui s'y dit, comme par exemple la réunion du 16 mai du pôle de coordination ministériel pour le Sahel, actuellement présidé par le Mali, ou la réunion qui a abouti à la création du Groupe des cinq pays du Sahel le 16 février. Ces initiatives montrent que les pays de la région sont en train de prendre en main cette question, et nous devons les écouter pour comprendre, et comprendre pour apprendre.

Enfin, et brièvement, je voudrais souligner trois questions qui, de l'avis de ma délégation, constituent des défis pour la région. Premièrement, même si la responsabilité principale de la paix, de la sécurité et du développement au Sahel incombe aux pays de la région, l'Argentine est résolument convaincue qu'il importe que la communauté internationale et l'ONU fournissent un appui, en particulier compte tenu des problèmes qu'entraînent aussi dans la région du Sahel les changements climatiques et la crise économique et financière née dans les pays les plus riches, le tout alors que le financement de l'aide humanitaire s'amenuise et qu'en 2014, les besoins humanitaires du Sahel s'élèveront à 2 milliards de dollars.

Deuxièmement, nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés résultent de causes profondes qui exigent des solutions véritables, et non de simples mesures palliatives. Dire que nous sommes disposés à éliminer la pauvreté n'est pas la même chose qu'affirmer notre volonté de faire reculer l'extrême pauvreté. Affirmer que nous sommes prêts à coopérer pour garantir les droits fondamentaux des femmes – les femmes sont naturellement détentrices de tous les droits humains fondamentaux –, n'est pas pareil que dire que nous allons les aider à devenir micro-entrepreneuses rurales ou députées au moment du changement de la constitution.

En ce sens, et pour conclure sur ce point, c'est aussi pour le Sahel que nous devons instaurer des changements profonds pour faire face à la crise, modifier les règles, la structure et le fonctionnement du système économique mondial afin que les instruments économiques soient au service du développement humain, et non l'inverse. Nous saluons les progrès accomplis par un grand nombre de pays de la région et du continent et l'action des organisations régionales et sous-régionales qui œuvrent à la prévention des conflits, au maintien et à la consolidation de la paix, au développement, à la protection et à la promotion des droits de l'homme.

Je tiens à souligner qu'il serait utile, dans le prochain rapport, de fournir des informations détaillées sur l'évolution des versements d'un montant total d'1,5 milliard de dollars promis au titre des nouveaux investissements régionaux par le Groupe de la Banque mondiale durant la visite conjointe effectuée par son président et le Secrétaire général début novembre 2013, visite à laquelle nous attachons une grande importance. S'agissant de tous les programmes et projets mentionnés dans le rapport, nous aimerions que nous soient fournies des données objectives en ce qui concerne les sommes destinées à chaque objectif stratégique, et ce, afin de pouvoir effectuer un place un suivi précis.

Les problèmes sont nombreux, mais l'Argentine est convaincue que même si le parcours des pays du Sahel et de leurs habitants s'annonce difficile, nul ne doit céder au désespoir. Nous prenons note des propositions du Tchad, et la suggestion de créer un groupe de travail formel avec les représentants des pays de la région ici, à New York, nous paraît très intéressante.

M. Dunn (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de son exposé. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Guebre Sellassie dans ses nouvelles fonctions d'une importance capitale et nous attendons avec intérêt de collaborer avec elle. Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2014/397) et de son rôle de chef de file sur cette question.

Alors que nous nous réunissons pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, il convient de noter que cette initiative repose dans son intégralité sur l'idée que les graves problèmes de sécurité qui touchent le Sahel sont par définition régionaux. Qu'il s'agisse des groupes qui commettent des attentats de part et d'autre des frontières, des sécheresses à l'origine de l'insécurité alimentaire dans la région ou de la crise humanitaire qui sévit dans un pays et force les populations à se réfugier dans plusieurs autres, nous savons que ces problèmes ne se limitent pas à un État et qu'il en va de même de leurs solutions. Pour lutter efficacement contre ces problèmes transnationaux complexes, nous devons formuler des solutions régionales et encourager une large gamme d'acteurs à participer à leur mise en œuvre, notamment les gouvernements, les institutions multilatérales et régionales, les organisations non gouvernementales et les groupes de la société civile.

Je répartirais en deux catégories les problèmes auxquels nous sommes confrontés au Sahel – et par « nous », j'entends tous ceux qui se préoccupent du sort de la région et de sa population et considèrent que sa sécurité et sa stabilité sont liées aux nôtres. La première englobe les urgences et les crises immédiates, à l'image de l'instabilité actuelle en Libye ou de la détérioration de la situation dans le nord du Mali, où les combats ont repris. J'y ajouterais également la menace croissante que pose Boko Haram, car bien que le cynique enlèvement des écolières commis par ce groupe soit l'événement qui a captivé l'attention internationale – et je tiens à être clair, le scandale causé par leur enlèvement est pleinement justifié – cet acte n'était pas un acte isolé. En effet, Boko Haram a commencé à s'en prendre à des civils bien avant cet incident, et le groupe a depuis continué de commettre des attaques de plus en plus meurtrières avec une régularité des plus inquiétantes.

Il y a quelques semaines à peine, le groupe a massacré des dizaines de civils le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun. Selon les estimations, ce groupe a tué plus de 1 800 civils pendant la seule année en cours.

Il y a clairement consensus sur le fait que face aux agissements de ces extrémistes, comme à l'instabilité au Mali et en Libye, s'impose une intervention internationale concertée. Ce consensus était patent pendant la réunion ministérielle organisée la semaine dernière par le Gouvernement britannique, au cours de laquelle les Ministres des affaires étrangères camerounais, nigérian, nigérien et tchadien ainsi que les représentants de l'Union européenne, de la France, du Canada, des Nations Unies, de l'Union africaine et de mon propre gouvernement sont convenus d'apporter une réponse unifiée à la crise qui sévit au Nigéria. Cette réunion a donné lieu à des engagements concrets de la part de tous les pays présents, allant du renforcement de la Force spéciale mixte multinationale au durcissement des sanctions à l'encontre des dirigeants de Boko Haram, à l'échelon international comme national, afin que ni les activistes du groupe ni leurs coffres ne puissent être nulle part en lieu sûr.

Ce consensus se traduit également, à l'échelon régional, dans les travaux en cours du pôle de coordination ministériel, qui réunit cinq gouvernements de pays du Sahel soucieux de collaborer sur les questions relatives à la sécurité et au développement. C'est ce même consensus qui sous-tend l'annonce faite par le Président Obama, il y a quelques semaines, de la création du Fonds pour les partenariats contre le terrorisme, qui a vocation à œuvrer, avec nos alliés et partenaires du monde entier, à contrer la menace en constante évolution que représente l'extrémisme violent, notamment au Sahel.

La deuxième catégorie de problématiques, au Sahel, est constituée par les problèmes chroniques que connaît la région, parmi lesquels la dégradation généralisée de l'environnement, l'insécurité alimentaire chronique et le manque de débouchés pour les jeunes de la région. Pour ne citer qu'une statistique alarmante, au moins 20 millions de personnes sont exposées au risque d'insécurité alimentaire au Sahel et près de 5 millions d'enfants sont guettés par la malnutrition aiguë. Au

premier abord, ces problèmes chroniques, sur le long terme, peuvent sembler moins pressants, mais lorsqu'ils sont négligés, les problèmes chroniques se transforment en crises, et les crises exigent des interventions urgentes, souvent plus coûteuses, ou particulièrement risquées. Puisque nous savons que les jeunes de moins de 25 ans forment le gros de la population concernée au Sahel et qu'ils sont le plus durement touchés par le chômage croissant dans cette région, et puisque nous savons que les jeunes sans débouchés sont particulièrement susceptibles de se radicaliser et d'être recrutés par les groupes extrémistes, alors nous nous devons d'investir davantage pour augmenter les débouchés offerts aux jeunes hommes et femmes de la région.

Je voudrais formuler quelques recommandations pour la poursuite de notre collaboration, dans la lutte contre les problèmes du Sahel. Si nous sommes en bonne voie pour adopter une démarche multilatérale au niveau régional face à ces problèmes complexes, nous nous devons cependant d'améliorer notre coordination. Cela implique que nous nous efforcions toujours plus d'éviter les doublons lorsque nous définissons l'ordre d'affectation des ressources, afin que celles que nous avons affectées soient utilisées de la manière la plus efficiente et la plus efficace possible.

Deuxièmement, nous devons investir dans la prévention et nous devons investir dans la résilience. Nous devons apprendre à mieux régler les problèmes chroniques et de long terme avant qu'ils ne métastasent et ne donnent des crises urgentes et de grande ampleur. Mon gouvernement s'y emploie, précisément, actuellement, par le biais de programmes tels que l'initiative pour une résilience accrue au Sahel (initiative RISE). Annoncée en février par USAID, cette initiative repose sur un principe simple : nous investissons pour accroître la résilience des populations les plus vulnérables afin qu'elles puissent rebondir plus rapidement quand surviennent les crises inévitables, qu'il s'agisse d'une sécheresse, d'une inondation ou d'une autre catastrophe imprévue mais prévisible. Les États-Unis ont consacré 130 millions de dollars à cette initiative RISE au cours de ses deux premières années d'existence. Elle permet déjà la mise en œuvre de plusieurs projets, qui visent, par exemple, à encourager des cultures plus robustes au Niger, ou à réduire le taux de malnutrition aiguë au Burkina Faso.

Nous nous y sommes également attelés, aux Nations Unies, dans le cadre de plusieurs initiatives plus modestes, comme nombre de celles qu'évoque le Secrétaire général dans son rapport. Dans le cadre de l'une de ces initiatives, au Mali, le Programme des Nations Unies pour le développement a réuni 100 associations de la société civile pour promouvoir la participation des femmes au processus de paix et le dialogue au niveau local. Si ce type de programmes n'est guère susceptible de mettre immédiatement fin aux affrontements au Mali, ils peuvent toutefois aider les populations à être mieux à même de réduire les violences et de jeter les bases d'une paix future.

Je suis convaincu que si nous pouvons régler ces problèmes collectivement, en collaboration, et si nous sommes disposés non seulement à réagir face à l'urgence mais également à faire davantage pour l'anticiper et pour en régler les causes profondes, alors nous serons capables de faire du Sahel une région plus pacifique et plus prospère, et ce, dans notre intérêt à tous. Nous sommes convaincus que la stratégie intégrée incarne précisément ces divers éléments.

M. Baublys (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, Mme Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour la région du Sahel. Puisque c'est la première fois que Mme Sellassie fait rapport devant le Conseil, je me permets de la féliciter de son entrée en fonction et de lui exprimer notre appui dans ce rôle prééminent et dans son engagement de relever les défis auxquels la région du Sahel est confrontée. Je tiens également à féliciter le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest des efforts qu'il consacre à la région du Sahel.

Tout au long de la période considérée, nous avons observé une dégradation continuelle de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la région du Sahel, provoquée par l'effritement constant de l'autorité de l'État, conjugué à des problèmes humanitaires et de développement, ainsi qu'aux effets délétères des changements climatiques. Faiblesse de la gouvernance, porosité des frontières, migrations illégales et trafic d'armes, phénoménale montée en puissance des activités terroristes, notamment de Boko Haram et des groupes affiliés à Al-Qaida, et manque de possibilités de développement, tout cela doit être pris en considération si l'on veut prévenir l'apparition de crises telles que celles dont nous avons été témoins récemment en Libye, au Mali et ailleurs. Le renforcement de la coopération et de la coordination entre les États du Sahel est essentiel pour contrer la menace de groupes terroristes tels que

Al-Qaida au Maghreb islamique, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, Ansar Eddine et Al-Mourabitoune, qui passent les frontières afin de chercher refuge dans la région du Sahel, et pour lutter contre les activités de ces groupes terroristes.

Nous devons absolument veiller à ce que les élections en Libye se tiennent sans retard, et à ce que l'avenir de la transition dans le pays fasse l'objet d'un large consensus entre toutes les parties. Les affrontements récents dans le nord du Mali ont prouvé qu'il était urgent de faire avancer le dialogue politique. Une impasse prolongée pourrait être lourde de conséquences pour la sécurité du Mali et de la région.

Les difficultés politiques et sécuritaires du Sahel sont, comme toujours, provoquées par la précarité de la situation humanitaire. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2014/397), malgré les bonnes performances enregistrées dans le secteur agropastoral, au moins 20 millions de personnes sont toujours exposées au risque d'insécurité alimentaire et près de 5 millions d'enfants sont menacés par la malnutrition aiguë. En outre, la population du Sahel est à la merci des ondes de choc environnementales et économiques qui frappent périodiquement la région. Les gouvernements de la région disposant de capacités limitées pour faire face aux problématiques multiformes relevant à la fois de la sécurité, de la politique et des questions humanitaires, un engagement international concerté revêt une importance primordiale; mais c'est aux pays de la région qu'incombent la responsabilité principale et la prise en charge des efforts en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au Sahel.

Nous rendons hommage à la façon dont l'ONU oeuvre à relever les défis au Sahel, et nous en appuyons le rôle de premier plan dans la coordination des efforts internationaux. En novembre, le Secrétaire général a pris la tête d'une délégation qui s'est rendue dans la région avec des représentants de la Banque mondiale, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et de l'Union européenne, et il a déclaré que les acteurs internationaux étaient disposés et prêts à coordonner leurs efforts. L'aide financière apportée par l'Union européenne et la Banque mondiale, ainsi que par d'autres membres de la communauté internationale, jette les fondements d'une transformation de ces engagements en actions sur le terrain.

Nous accueillons favorablement les stratégies et projets pour le Sahel de l'Union européenne, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la création du pôle de coordination ministériel, entre autres initiatives régionales. Nous saluons également l'attachement démontré par le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie, le Niger et le Mali à un approfondissement de leur coopération et à la création du Groupe des cinq pays du Sahel.

Compte tenu de la multiplicité des outils et initiatives mis en place pour régler les causes profondes de la crise au Sahel, il est impératif de veiller à leur cohérence et d'éviter les doublons. Nous nous félicitons des conclusions de la réunion de haut niveau tenue en février 2014 à Bruxelles, selon lesquelles le pôle de coordination pour le Sahel doit servir de mécanisme de coordination global pour assurer la synergie entre les diverses stratégies en faveur du Sahel.

La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son plan de mise en œuvre constituent l'outil idoine en matière de coopération et de coordination des activités entre les différents acteurs.

Nous espérons que le Groupe des cinq pays du Sahel y participera également. Le plan de mise en œuvre, axé sur la gouvernance, la sécurité et la résilience, ayant été élaboré, il est désormais indispensable d'assurer la cohésion des activités sur le terrain et de produire des résultats concrets, ce qui permettra ainsi d'améliorer les conditions de vie des populations de la région. Le Conseil de sécurité doit être informé régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il serait bon de définir clairement les critères de mise en œuvre afin de suivre les progrès réalisés et d'identifier les problèmes auxquels la communauté internationale doit accorder une plus grande attention.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je tiens également à remercier l'Envoyée spéciale, Mme Sellassie, pour son exposé.

Le Sahel est une vaste région très peuplée et riche en ressources naturelles. Ces dernières années, grâce aux efforts continus des pays de la région et à l'appui important de la communauté internationale, la situation générale de la région du Sahel est restée stable. L'économie continue de croître et la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel avance. La Chine apprécie les efforts actifs menés par

l'ONU, les organisations régionales et sous-régionales en Afrique, telle l'Union africaine, et les divers pays et organes compétents pour améliorer la situation dans le Sahel et promouvoir le développement de la région. La Chine se félicite du bon travail réalisé par la nouvelle Envoyée spéciale, Mme Sellassie, en vue de la mise en œuvre de la stratégie intégrée.

Il faut rappeler cependant que les pays du Sahel restent confrontés à de multiples problèmes tels qu'un développement déséquilibré, l'escalade des tensions ethniques, la propagation du terrorisme, la prolifération des armes illicites et l'augmentation de la criminalité transnationale organisée. Pour continuer à améliorer la situation dans la région du Sahel et encourager les pays de la région à instaurer au plus vite une stabilité et un développement durables, je voudrais mettre en exergue les trois points suivants.

Premièrement, il est indispensable d'appuyer les efforts déployés par les pays de la région pour maintenir la paix et la stabilité afin d'améliorer la sécurité et la situation humanitaire dans la région du Sahel. À l'heure actuelle, en raison d'une impasse dans le processus politique et de mauvaises conditions de sécurité, certains pays font face à la menace croissante d'activités terroristes, à la prolifération des armes illicites et à la propagation de la criminalité transnationale organisée. Pour faire effectivement face à ces menaces, les pays de la région doivent promouvoir un processus et une appropriation politiques et renforcer constamment les capacités dans le domaine de la sécurité. La communauté internationale doit également renforcer la coordination et la coopération, assurer un appui constant et efficace aux pays de la région et, par le biais du dialogue et de la coopération, promouvoir la confiance mutuelle afin de maintenir la sécurité et la stabilité dans les zones frontalières et de lutter contre les menaces du terrorisme et de l'extrémisme.

Deuxièmement, le traitement des causes profondes des conflits, telles que la pauvreté et le sous-développement, est la fondation même à partir de laquelle les pays du Sahel peuvent instaurer une stabilité et un développement durables sur la base de leur renforcement progressif, de leur autonomie et de leur propre développement. La communauté internationale et les institutions financières internationales doivent également augmenter l'assistance humanitaire à la région du Sahel, ainsi que l'appui technique et les investissements dans les pays de la région afin d'aider ces pays à réaliser le développement économique et social et à améliorer les moyens de subsistance de leurs populations. La Chine se réjouit de ce que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et d'autres institutions financières aient promis des ressources à la région du Sahel. Nous espérons que ces promesses seront tenues le plus tôt possible.

Troisièmement, la communauté internationale doit, par le biais de la coopération régionale, aider activement les pays de la région du Sahel à renforcer leurs capacités dans le domaine de la sécurité. Ces dernières années, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont promu activement la création d'un mécanisme de sécurité conjoint chargé exclusivement des questions africaines et plus particulièrement des problèmes du Sahel. L'ONU doit utiliser pleinement son rôle de pôle de coordination pour la stratégie du Sahel, coordonner les efforts des divers acteurs et unifier les initiatives et les cadres de coopération pour le développement de la région.

Enfin, le Gouvernement chinois attache une grande importance aux relations de la Chine avec l'Afrique et aide les pays africains à trouver une voie de développement adaptée à leurs conditions nationales. Grâce à une aide bilatérale et en participant aux opérations de maintien de la paix, la Chine a aidé de diverses manières les pays de la région du Sahel à réaliser la stabilité et le développement, et a fait tout son possible pour aider ces pays à régler les problèmes, notamment les problèmes du Sahel.

À l'avenir, la Chine continuera à renforcer les capacités des pays africains dans les domaines du maintien de la paix et de la lutte contre le terrorisme et la piraterie. Nous sommes prêts à renforcer la coopération avec l'ONU et d'autres organisations régionales afin d'assumer notre rôle dans le règlement rapide des problèmes auxquels la région du Sahel est confrontée.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale, Mme Sellassie, pour son exposé, et le Secrétaire général pour son rapport (S/2014/397).

L'exposé que nous venons d'entendre et le rapport du Secrétaire général indiquent que le Sahel reste confronté à des défis considérables s'agissant des trois piliers de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, à savoir, la gouvernance, la sécurité et la résilience.

S'agissant de la gouvernance, nous notons que les pays du Sahel doivent faire plus pour favoriser une plus grande inclusion dans leurs processus politiques

et améliorer la participation des groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes. L'expérience montre que l'exclusion de groupes entiers de la vie politique engendre souvent des tensions susceptibles de provoquer des tensions, voire des conflits.

Nous notons également dans le rapport du Secrétaire général que la sécurité de l'État et l'ordre public, les réformes nationales, l'intégration régionale et le développement économique ont tous subi le contrecoup de la fragilité des institutions publiques et de la faiblesse de la gestion des frontières dans les pays du Sahel. L'insécurité dans les zones frontalières a eu des répercussions sur la gouvernance locale et réduit l'autorité de l'État sur le territoire national. Il faut donc consolider les institutions de l'État et renforcer la gestion des frontières afin de continuer à améliorer la gouvernance dans la région. Pour améliorer la gestion des frontières, les États limitrophes pourraient notamment collaborer effectivement sur les questions frontalières.

Pour ce qui est de la sécurité, nous craignons que la situation dans le Sahel ne reste précaire. De nombreux défis, y compris l'instabilité politique et les activités de groupes de la criminalité organisée et d'organisations terroristes, telles que Boko Haram et des groupes affiliés à Al-Qaida, ainsi que des groupes armés extrémistes, sont pour beaucoup dans cet état de chose. La situation a été aggravée par la porosité des frontières, ce qui permet aux trafiquants d'armes et de drogue et aux terroristes de se déplacer pratiquement en toute liberté.

Ces problèmes de sécurité ne peuvent pas être réglés par un seul pays. La coopération de tous les pays de la région et, à vrai dire, de la communauté internationale sera cruciale à cet égard. Un bon exemple de cette coopération est illustré par la création par le Tchad, le Niger, le Cameroun, le Bénin et le Nigéria d'une Force spéciale mixte multinationale chargée de mener des patrouilles coordonnées de leurs zones frontalières communes dans le cadre de la lutte contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes. Ces cinq pays ont également créé une unité régionale du renseignement afin de renforcer la coopération des services de renseignement dans la lutte contre le terrorisme.

Nous voudrions exprimer nos remerciements et notre gratitude à la France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, à la Chine et au Canada pour l'expertise technique fournie en appui à ces initiatives et à d'autres dans le cadre des efforts que déployons pour lutter contre Boko Haram. Nous saisissons aussi cette occasion pour remercier tous les pays qui nous ont manifesté leur soutien et leur bienveillance dans notre combat contre la menace posée par Boko Haram.

S'agissant de la résilience, nous sommes vivement préoccupés par la situation humanitaire extrêmement précaire qui prévaut au Sahel. Les statistiques fournies dans le rapport du Secrétaire général brossent un sombre tableau de la situation : 20 millions de personnes exposées au risque d'insécurité alimentaire, 5 millions d'enfants menacés par la malnutrition, et plus de 1,5 million de déplacés. Toutefois, le rapport ne fait pas mention des efforts déployés par les gouvernements des pays concernés et les acteurs humanitaires pour fournir une assistance à ceux qui sont dans le besoin. Nous estimons que ces efforts doivent être reflétés dans les prochains rapports afin de permettre au Conseil d'évaluer dans quelle mesure le problème est pris en charge, en particulier au niveau national.

L'expérience montre que les crises humanitaires peuvent avoir des répercussions sur la sécurité des pays concernés, mais aussi des pays voisins, si la situation n'est pas soigneusement gérée. Nous prions l'Organisation des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires de suivre de près la situation humanitaire au Sahel, en vue de soulager la détresse des populations touchées.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la stratégie intégrée, nous saluons les progrès enregistrés au cours de la période considérée. Nous prenons particulièrement note de la réunion de haut niveau sur la situation au Sahel tenue en marge de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale en septembre 2013 et de la visite de haut niveau effectuée par le Secrétaire général et d'autres hauts responsables internationaux au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad en novembre 2013, ainsi que des différentes activités menées par l'ancien Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Romano Prodi, auquel nous rendons hommage pour ses services et les efforts qu'il a déployés dans l'intérêt du Sahel.

La mise en place par l'ONU d'un comité directeur chargé de tracer les grandes orientations stratégiques et de trois groupes de travail régionaux interinstitutions consacrés à la gouvernance, à la sécurité et à la résilience, est un pas important dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée. Nous nous félicitons des consultations étroites que l'ONU a tenues avec d'autres parties prenantes, notamment l'Union africaine, l'Union

européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue de convenir de priorités communes et d'un programme conjoint dans les domaines de la gouvernance et de la sécurité. Il est à noter que les activités proposées par l'ONU seront mises en oeuvre en collaboration avec la CEDEAO, la Communauté économiques des États d'Afrique centrale, l'Union africaine et d'autre partenaires. Ce genre de coopération est avantageuse pour toutes les parties concernées, et nous voudrions la voir renforcée.

Pour terminer, je voudrais féliciter l'Envoyée spéciale Sellasie de sa nomination et l'assurer, elle et son bureau, du plein appui du Nigéria.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous partageons les observations formulées par M[me] Sellasie dans son exposé en ce qui concerne la situation dans la région sahélo-saharienne. La position de la Fédération de Russie concernant les problèmes que connaît la région va dans le même sens et n'a pas changé : ces problèmes appellent une solution globale et une attention soutenue de la part de la communauté internationale.

Il existe dans cette région un lien clair entre la nécessité de mettre en place un système solide de gouvernance publique, la recherche de solutions adéquates aux problèmes liés à la sécurité et la réalisation d'un développement durable tout en surmontant, dans le même temps, des problèmes humanitaires très graves. À cet égard, la stratégie intégrée qui repose sur trois piliers clefs est à notre avis bien conçue, mais il faudra encore du temps pour affiner ce mécanisme complexe afin qu'il puisse fonctionner à plein régime.

D'importantes mesures ont été déjà prises pour institutionnaliser le mécanisme de mise en œuvre de la stratégie et lui donner un contenu concret. Je pense ici avant tout au pôle de coordination ministériel pour le Sahel, appelé à devenir un des éléments clefs de la stratégie. Nous saluons le travail accompli par le Groupe des cinq pays du Sahel.

Ces mesures sont importantes pour rallier les États de la région autour d'une plateforme unique et parvenir à une vision commune sur les moyens d'éliminer les causes profondes de l'instabilité. Mais ces mesures positives à caractère administratif ne peuvent en aucun cas se substituer à l'action concrète. Les initiatives régionales doivent être étayées par un large ensemble de mesures de la part de la communauté internationale. À cet égard, la plateforme de l'ONU, unique par son ampleur, est selon nous irremplaçable. Il est encourageant de voir l'intérêt manifesté par plusieurs pays et régions divers, dont naturellement la Russie. On ne pourra pas se passer non plus des institutions financières internationales et régionales. Cependant c'est aux États du Sahel eux-mêmes qu'il incombe au premier chef de mettre en œuvre de la stratégie.

Je voudrais souligner un autre élément essentiel. Il nous faut éviter toute fragmentation des efforts et l'éparpillement des ressources que cela entraînerait. La coordination à tous les niveaux est l'une des clefs du succès de la stratégie. À cet égard, je me dois de mentionner le rôle particulier de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Nous sommes vivement préoccupés également par le risque croissant que la région devienne une tête de pont pour des structures terroristes et criminelles bien organisées dans un immense espace quasiment incontrôlable où prolifèrent armes et stupéfiants. On ne peut pas non plus ne pas s'inquiéter de la radicalisation des jeunes. Dans ces conditions, il importe tout particulièrement de convenir d'approches communes pour lutter contre la criminalité transnationale et mettre en place le cadre juridique approprié.

Il est manifeste que les menaces terroristes au Sahel ont grandement profité des processus impétueux et chaotiques de ce qe l'on a appelé le Printemps arabe. Pour être franc, on constate aujourd'hui que cette expression est de moins en moins employée dans la mesure où les résultats du Printemps arabe sont pour le moins ambivalents. Le chaos en Libye continue de déborder bien au-delà des frontières du pays, et nous ne voyons pas malheureusement de prémices à une inversion positive de cette tendance.

La crise au Mali est aussi un grave défi pour les États de la région et là non plus, on ne peut pas parler de tendance positive durable. L'instabilité continue également de régner dans l'ensemble du périmètre du Sahel. Je tiens, en conclusion, à former toutefois l'espoir qu'en unissant de manière constructive les efforts à tous les niveaux dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, nous saurons contribuer à l'amélioration de la situation et des conditions de vie des populations de la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à midi.